



Le Mot du Maire

Les travaux de rénovation sont en cours dans les rues de l'échaux et du comte Robert. A Ribeaucourt, après concertation avec les riverains, ils seront repoussés de quelques semaines. D'autres projets de réfection de chaussées vous sont présentés page 3. L'utilité de ces travaux n'est pas de rendre plus belle notre commune, même si c'est aussi une de leurs conséquences. Nos interventions sont guidées par des impératifs d'accessibilité, de confort des riverains, de mise aux normes et de sécurité. Ainsi dans toutes les rues rénovées, l'état des canalisations et des réseaux est vérifié, les cheminements sont adaptés pour les personnes à mobilité réduite, les dispositifs de lutte contre l'incendie sont remplacés et au besoin, renforcés. Tout cela relève d'impératifs techniques, pour la plupart prescrits par la loi. Ainsi, pour 2015, la loi impose que les espaces et les bâtiments publics soient pleinement accessibles. Malgré nos efforts, comme dans la plupart des communes, nous n'y serons pas complètement pour cette date. L'ampleur de la tâche, faute de moyens extensibles, rend impossible la réalisation de tous les chantiers en même temps, toutefois nous nous attachons à les enchaîner à bon rythme. Cette ardeur au travail que parfois certains trouvent pesante, en période de chantier, est pourtant nécessaire si nous voulons répondre à nos obligations réglementaires et législatives, et garantir durablement la sécurité de tous.

Stéphane Haussoulier
Maire de Saint-Valery-sur-Somme
Président de la Communauté de Communes de la baie de Somme Sud

ACTU



Photo d'archives - cérémonie des vœux 2013

Les fêtes de fin d'année sont une occasion supplémentaire pour que nous puissions nous rencontrer, et évoquer ensemble les projets de la ville pour l'année à venir. Cette cérémonie, lors de laquelle, avec le conseil municipal, je vous présenterai tous mes vœux pour l'année 2014, est organisée le samedi 11 janvier à 11H, salle du Casino. Elle se conclura autour d'un verre de l'amitié, et j'espère, comme les années précédentes, que vous serez nombreux à pouvoir vous libérer pour y assister.

Coupon réponse à retourner en mairie, dès que possible (fax : 03-22-26-84-96) réponse par mail (mairie@saint-valery-sur-somme.fr) ou sur papier libre possible ✂

Mme, Mlle, M

Demeurant.....

assistera à la cérémonie des vœux Nombre de personnes.....

Pour voter en 2014...
Il faut être inscrit
sur les listes électorales

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais, sauf cas particulier (*jeune de 18 ans entre autres*) vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2014, il faut donc s'inscrire au plus tard le **31 décembre 2013**.

Vos démarches : Il faut vous rendre en mairie, et compléter le formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription.

Il faut vous munir d'une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité, et d'un justificatif de domicile.

Les bénévoles de l'association « lire et faire lire » accueillent les enfants et leurs mamans ou leurs assistantes maternelles à la bibliothèque municipale

L'association nationale « lire et faire lire » (14.000 bénévoles en France) a pour but de transmettre le goût de la lecture aux enfants. Son autre vocation est de privilégier le lien intergénérationnel entre enfants et retraités de plus de 50 ans. Lors du dernier forum des associations, une assistante maternelle a exprimé le désir que les tout-petits gardés à domicile puissent bénéficier de cette découverte des livres. Grâce aux valericaines bénévoles, cette action a débuté fin novembre.

Elle pourrait s'étendre aux assistantes maternelles, et aux mamans gardant les enfants à domicile, au rythme d'une rencontre par mois, à la bibliothèque de Saint-Valery. La prochaine rencontre est prévue le **jeudi 30 janvier**.



Si vous voulez voir pétiller de plaisir les regards des enfants devant les livres ou albums, venez les rejoindre, elles vous accueilleront avec bonheur!

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter:
Marie-France Duquesne au 03.22.60.85.20
Marie-Jo Merchez au 06.15.52.16.22
Marie-Agnès Landié au 03.22.60.83.47

Date, horaire, lieu	Evènements
Mardi 24 décembre, à 20h00, Eglise St Martin	Auditions d'orgue « veille de Noël » avec Geoffrey Chesnier, organiste titulaire de St Valery-sur-Somme. Renseignements : Geoffrey Chesnier : 06.87.21.02.44
Samedi 11 janvier 2014, à 11h00, au Casino	Cérémonie de présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal à la population. Renseignements : Mairie : 03.22.60.82.16
Dimanche 12 janvier, à 15h00, salle Adrien Huguet	Galette des rois de la Clique des Sapeurs-Pompiers de St Valery-sur-Somme. Renseignements : Monsieur Padé : 06.83.44.71.46
Samedi 18 janvier, à 10h30, salle du Patrimoine	Assemblée Générale de l'Association Ecrivains. Renseignements : Mme Goulois : 03.22.60.76.43
Samedi 18 janvier, à 17h30, salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'Association de Jumelage St Valery-sur-Somme - Battle. Renseignements : Monsieur Grognet : 03.22.26.92.62
Vendredi 24 janvier, à 19h30, au Casino	Les Trophées Sportifs Valericains. Pour la cinquième année consécutive la commune de Saint-Valery-sur-Somme vous invite à assister à la cérémonie des « Trophées Sportifs Valericains » le vendredi 24 janvier 2014, à partir de 19h30, en la salle basse du Casino. La Ville de Saint-Valery-sur-Somme soutient ses sportifs et propose à travers cette cérémonie qu'ils soient mis à l'honneur et récompensés pour leurs exploits. Cette soirée rend également hommage aux dirigeants de clubs et aux entraîneurs locaux. Tout au long de cette soirée, conviviale et festive, ces trophées récompenseront les meilleures performances sportives dans le domaine du sport collectif, scolaire ou individuel mais aussi les bénévoles, les techniciens et les meilleurs promoteurs du sport. Tous auront témoigné d'un engagement exemplaire au niveau départemental, régional, national et international durant l'année 2013, contribuant ainsi à porter haut les couleurs de Saint-Valery-sur-Somme. Nous vous y attendons nombreux et en forme ! Renseignements : service culturel : 03.22.60.39.29.
Samedi 25 janvier, à 15h00, au Tribunal de Commerce	Conférence de Monsieur Candillon sur l'origine des chemins de fer de la Baie de Somme organisée par la Société d'Archéologie et d'Histoire. Renseignements : Mme Pellicani : 06.26.92.60.35
Samedi 25 janvier, à 16h00, au Casino	Galette des rois de l'Association Gym Détente. Renseignements par mail : gymdetentesaintvalery@gmail.com ou babwid@hotmail.com
Samedi 25 janvier, à 19h00, au Casino	Cérémonie de présentation des vœux du Football Club St Valery-Baie de Somme Sud. Renseignements : Stade municipal : 03.22.60.60.47
A venir :	
Vendredi 7 février, à 18h15, salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'Association de Jumelage St Valery-sur-Somme - Herstelle. Renseignements : Mme Debray : 03.22.26.91.21
Samedi 8 et dimanche 9 février au Tribunal de Commerce. Samedi 8 à 20h30 Dimanche 9 à 16h00	Avant premières de « L'Homme de Paille » de Georges Feydeau. Avec Yann Palheire & Willy Michardière. Jauge limitée - réservations indispensables auprès de la Troupe Solilès : 06 38 61 50 36
Samedi 22 février, à 17h30, salle Adrien Huguet	Assemblée Générale de l'Association de sauvegarde de la Chapelle St Valery, dite des Marins. Renseignements : Mme Leleu : 03.22.60.83.58

S
O
M
M
A
I
R
E

Page 2 et 3

Ø Le dossier du mois : Création du fruticetum, jardin pédagogique et de santé

Ø les brèves : toute l'actualité de votre ville en bref :

- le marché dominical sur quel quai?
- un point sur certains des travaux en cours ou en préparation

Page 4:

Ø Votre agenda du 25 décembre 2013 au 1er février 2014

Le dossier du mois:

Présentation des travaux de création d'un fruticetum, jardin pédagogique et de santé

Le Fruticetum de Saint Valery-sur-Somme

Jardin pédagogique & de santé



La mise en lumière du rempart est également programmée



Evocation du jardin par ses concepteurs

L'intimité du Fruticetum est assurée par un plessis de cordages - une interprétation du traditionnel plessis médiéval dont le matériau évoque ici le passé florissant du port de la ville et de sa Corderie. Structuré par la couleur, le jardin est composé d'un cloître de verdure, d'une collection d'arbres fruitiers de la région, de différentes formes fruitières et d'une « bâche » idéalisant les petits trous d'eau de la Baie.

Ce jardin est aussi conçu pour retrouver la vocation première du site, celle d'un jardin de santé offrant une possibilité de sorties pour les résidents de l'hôpital voisin. Admirablement exposé, l'Herbarium décline avec poésie et science jardinière une foule d'ambiances, les plantes pour se nourrir, pour se vêtir et se soigner, mais aussi les milieux écologiques porteurs d'avenir, les plantes thermophiles contre les murs, les petites sauvages du mois d'août, les plantes des dunes et les plantes qui composent nos médicaments. Des jardins à voir, à sentir et à penser.

Des jardins à voir, à sentir et à penser.

Des jardins à voir, à sentir et à penser.



Un nouveau jardin public, accessible à tous

Ce jardin sera public et accessible à tous gratuitement.

Il constitue, dans le prolongement de l'Herbarium, une évocation des jardins médiévaux. Vous pourrez y retrouver dans une ambiance néanmoins contemporaine, tout ce qui faisait les spécificités du jardin médiéval: un cloître d'arbres fruitiers rustiques, aux troncs chaulés, des damiers plantés,

des tables de jardinages surélevées qui pourront accueillir des ateliers à destination des personnes à mobilité réduite et dépendantes. Afin de favoriser l'artisanat local, la réalisation du mobilier de jardin a été confiée à un sculpteur local Xavier Dumont.

La clôture semi-ouverte, constituée d'un tressage de cordes dans l'esprit du plessis médiéval sera réalisée notamment par Maxime Marzi. Ce sera une création inédite. Les parties bois seront teintées en bleu afin de rappeler la tradition de la waide, et des teintures à base de plantes en Picardie. Cet espace vert un peu laissé à lui-même sera ainsi valorisé et vous offrira une nouvelle destination de promenade et de découverte. Cet aménagement unique sera le premier jardin de santé de Picardie. A ce titre, et compte tenu de la qualité des aménagements proposés, il reçoit le soutien financier conséquent de l'Europe



Un aménagement créatif et novateur, ce jardin de santé, accessible aux personnes à mobilité réduite reçoit le soutien financier de l'Europe et de l'Etat

Les brèves: toute l'actualité de votre ville en bref!

Le marché dominical restera sur le quai Courbet



Dans le dernier numéro du journal, nous vous avons invités à faire part de votre avis sur la localisation la plus appropriée pour le marché, celui-ci ayant du être temporairement déplacé quai du Romerel afin de permettre la rénovation du quai Courbet. Image emblématique de notre ville, le marché sur la digue promenade est largement plébiscité. Le marché regagnera donc le quai Courbet dès livraison des travaux, qui de toute façon avaient été conçus pour le permettre. Le stationnement des véhicules des commerçants y sera néanmoins interdit. Si le marché du quai du Romerel présentait des avantages (voie plus large, protection des espaces verts du quai etc.), il génère des difficultés de circulation et de stationnement supplémentaires pour les habitants du quai du Romerel et pour ceux du quai Violette et de la rue Jules Gaffé. D'aucun faisait aussi remarquer qu'enclaver encore un peu plus le centre ville ne serait pas profitable aux commerçants et compliqué en terme de circulation notamment pour les personnes les plus âgées. Le charme de ce marché au bord de l'eau fait aussi la spécificité de notre ville, alors bien que l'arbitrage soit parfois difficile, notre marché va prochainement reprendre sa place sur le quai Courbet rénové.

Un grand merci à tous les valericains qui ont pris la peine de faire part de leur avis!

Le point sur les travaux en cours et en préparation

Très prochainement: rénovation intégrale de la



Le 17 décembre est été organisée, avec le maître d'œuvre du projet, une réunion de concertation avec les riverains de la rue de Neuville. Ce chantier long, compte tenu du linéaire à traiter, et présentant une certaine complexité (voie de largeurs variables, talus à conforter, pente compliquant la gestion des eaux pluviales) devrait commencer dans les mois à venir. Dès validation du projet définitif, une consultation sera lancée auprès des entreprises de travaux publics.

BRAVO aux associations ayant participé au téléthon.

Sincères félicitations aux associations : 3D en Baie, la boxe valericaine, et le club d'escalade, qui ont pris l'initiative d'organiser une action au gymnase afin de récolter des fonds pour le téléthon. Grâce à elles, et aux généreux participants, plus de 450 euros ont pu être reversés au profit de la lutte contre les maladies génétiques rares. Merci également à M et Mme Cavallo de la boulangerie « au fournil de Paul » qui ont fourni gracieusement les baguettes pour les sandwiches ! Félicitations à tous ceux qui ont participé à cet élan de solidarité.

Lotissement du Soleil Levant, 21.517 m² constructibles prochainement en vente

La consultation est en cours concernant la réalisation des voiries et réseaux de la 3ème tranche du lotissement du Soleil Levant. Les études de sols, indispensables notamment pour les terrains surplombant le talus coté route départementale, ont quelque peu ralenti le déroulement du projet. Les travaux seront réalisés début 2014. Les parcelles seront bornées, juste avant le démarrage des travaux de voirie, l'entreprise retenue ayant à sa charge la mise à plat des terrains, préalable indispensable pour pouvoir procéder aux nouvelles délimitations. A l'issue, les personnes ayant déjà fait connaître leur intérêt pour une parcelle seront contactées, les compromis de vente pourront être signés et les permis de construire déposés. Pour mémoire, 38 parcelles de 451 à 775 m² seront commercialisées.

Le prix de vente sera fixé début 2014, par le Conseil Municipal, au vu du coût définitif des travaux, l'idée étant que la ville cède ces terrains à un prix en deçà du prix du marché

afin de favoriser notamment la primo-accession. Un dispositif, en cours d'étude, sera joint à la vente afin d'éviter la spéculation en cas de revente de ces biens.

